



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

RI 06/2023

Vevey, le 6 novembre 2023

**Ce document doit au préalable être traité en séance du
Conseil communal du jeudi 16 novembre 2023**

**Réponse à l'interpellation de Monsieur Patrick Bertschy, au nom du groupe PLR Vevey,
"Situation des places de parcs en surface !"**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

L'interpellation susmentionnée a été déposée lors de la séance du Conseil communal du 7 septembre 2023.

Contexte

Cette interpellation fait suite à des publications dans la Feuille des avis officiels en août 2023 concernant des suppressions et créations de places de stationnement, elle demande un état des lieux du stationnement. Ces publications concernaient des mesures de sécurisation, d'amélioration des cheminements en mobilité douce ou d'optimisation du stationnement.

Afin de contextualiser les réponses aux questions posées dans l'interpellation, les enjeux en termes d'urgence climatique et de croissance de la population inscrits dans les documents directeurs sont d'abord rappelés ainsi qu'un aperçu de l'évolution de certains indicateurs en termes de mobilité.

Documents directeurs

L'évolution du nombre de places de stationnement doit être considérée eu égard à l'urgence climatique déclarée par le Conseil communal ainsi que la Municipalité de Vevey en juin 2020 et par le Plan climat qui en découle. Les objectifs de report modal vers la mobilité douce, les transports publics ainsi que de valorisation des espaces publics fixés dans le concept directeur et projet de Plan directeur communal doivent également être pris en compte.

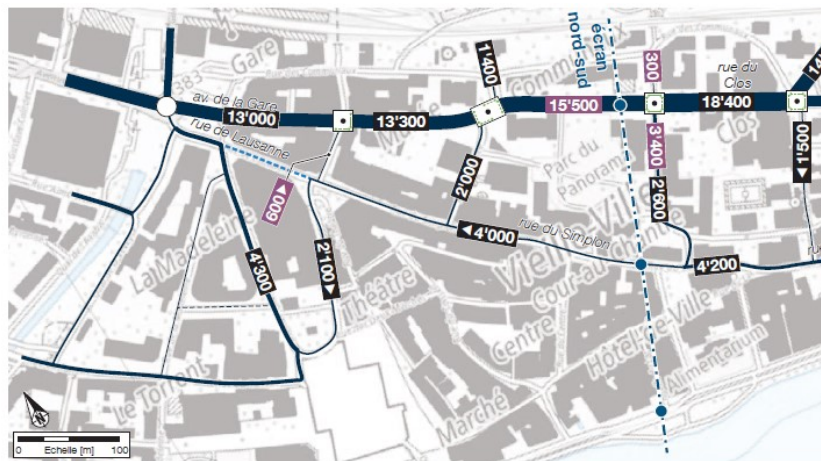
Les enjeux climatiques induisent une nécessité de réduire le trafic individuel motorisé, afin de diminuer les émissions de CO₂ et le bruit routier. Il est nécessaire d'adapter la ville au climat de demain en réduisant les surfaces imperméables et en augmentant les surfaces vertes et arborisées. Ceci afin de réduire les îlots de chaleur, de prévenir les inondations lors de fortes précipitations ou encore améliorer la qualité de vie et la santé des habitantes et habitants.

Ainsi, la suppression du stationnement dédié aux voitures permet d'améliorer la sécurité des piétons ou des vélos, de piétonner des rues, d'améliorer les espaces publics et les espaces verts ainsi que d'augmenter l'offre en stationnement pour les vélos et les deux-roues motorisés.

Certaines places de stationnement ont également été supprimées ces dernières années afin de permettre la création de terrasses pour les bars et restaurants à la demande des commerçantes et commerçants de la Ville.

Evolution des charges de trafic

Le schéma ci-dessous donne l'évolution du trafic journalier moyen (TJM) en nombre de véhicules par jour sur la RC 780, l'axe Simplon-Italie et le quai Perdonnet. Globalement, des diminutions de trafic sont constatées sur l'ensemble du territoire communal (autres exemples : Avenue Nestlé TJM2013 de 7'400 véhicules/jour et TJM2022 de 6'857 véhicules/jour. Bd de Charmontey TJM2015 de 4'113 véhicules/jour et TJM2022 de 3'443 véhicules/jour).



| 1980 | 1994-95 | 2003 | 2014 | 2023 | |
|--------|---------|--------|--------|--------|----------------|
| 17'500 | 18'000 | 21'000 | 20'000 | 15'500 | rue du Clos |
| 14'000 | 7'500 | 9'000 | 4'100 | 4'000 | rue du Simplon |
| 6'000 | 4'500 | 3'000 | 4'300 | 0 | quai Perdonnet |
| 37'500 | 30'000 | 33'000 | 28'400 | 19'500 | Total |

Trafic journalier moyen (TJM) en 2023 et évolution du TJM de 1980 à 2023 sur l'écran est-ouest en nombre de véhicules par jour.

Cette évolution des charges de trafic s'explique par un report vers les transports publics et la mobilité douce (piétons et vélos) mais également par une généralisation du télétravail post-covid qui a fortement fait diminuer les flux pendulaires. La très forte diminution du trafic traversant Vevey d'est en ouest s'exprime également par le report du trafic de transit sur l'autoroute.

L'évolution des parts modales s'explique notamment par l'amélioration de la desserte en transports publics (P.ex. nouvelle ligne régionale de bus en direction de Palézieux (décembre 2022), l'amélioration des lignes urbaines de bus, l'augmentation de la cadence des trains du MVR sur la ligne Vevey-Blonay avec un passage au quart d'heure durant les heures de pointe, l'amélioration de l'offre CFF sur l'axe Sion-Genève), l'engouement pour les vélos et vélos électriques, les mesures prises sur le stationnement (tarification et durée de stationnement autorisée) ainsi que les différentes mesures mises en place pour favoriser les alternatives à la voiture individuelle (p.ex. subvention pour les abonnements de transport public ou l'achat d'un vélo électrique, mise en place du service de livraison Dring Dring, augmentation de l'offre en autopartage et en vélo cargo).

Evolution du nombre de véhicules immatriculés à Vevey

Le tableau ci-après donne l'évolution du nombre de véhicules immatriculés à Vevey sur les dix dernières années. Ces chiffres montrent que de moins en moins de veveysanes et veveysans possèdent de voiture. Le nombre total de voitures immatriculées à Vevey a augmenté entre 2012 et 2017 en lien avec l'augmentation du nombre d'habitants avant de diminuer entre 2017 et 2022 car la population est restée stable alors que le taux de motorisation a continué de diminuer.

En revanche, le nombre de motocycles (moto et scooter) immatriculés à Vevey a fortement augmenté ces cinq dernières années.

| | 2012 | 2017 | 2022 |
|---|-------|-------|-------|
| Nombre de voitures de tourisme immatriculées à Vevey | 7'318 | 7'745 | 7'382 |
| Taux de motorisation (nombre de voitures de tourisme pour 1'000 habitants) | 394,4 | 390,6 | 373,9 |
| Nombre de motocycles immatriculés à Vevey | 964 | 997 | 1'200 |

Source des données : cartostat.vd.ch (les véhicules immatriculés comprennent les véhicules des habitants ainsi que les véhicules d'entreprise)

Offre de véhicules partagés

La ville de Vevey compte une offre importante de véhicules partagés. Il y a actuellement 15 véhicules Mobility ainsi que 13 véhicules proposés sur des plateformes de partage entre particuliers (2EM Carsharing et GoMore) sur le territoire communal.

Une voiture d'autopartage du type Mobility permet de remplacer, en moyenne, 11 véhicules privés. Ainsi les 15 voitures Mobility disponibles à Vevey permettent de remplacer environ 165 véhicules privés. La location de voiture entre particulier permet également de réduire le nombre de véhicules privés mais le ratio est souvent moins élevé et dépend de l'utilisation du véhicule par le propriétaire.

Il y a également 4 vélos-cargos du prestataire carvelo2go disponibles à Vevey qui ont été mis en service entre 2015 et 2018.

Evolution du taux d'occupation du stationnement

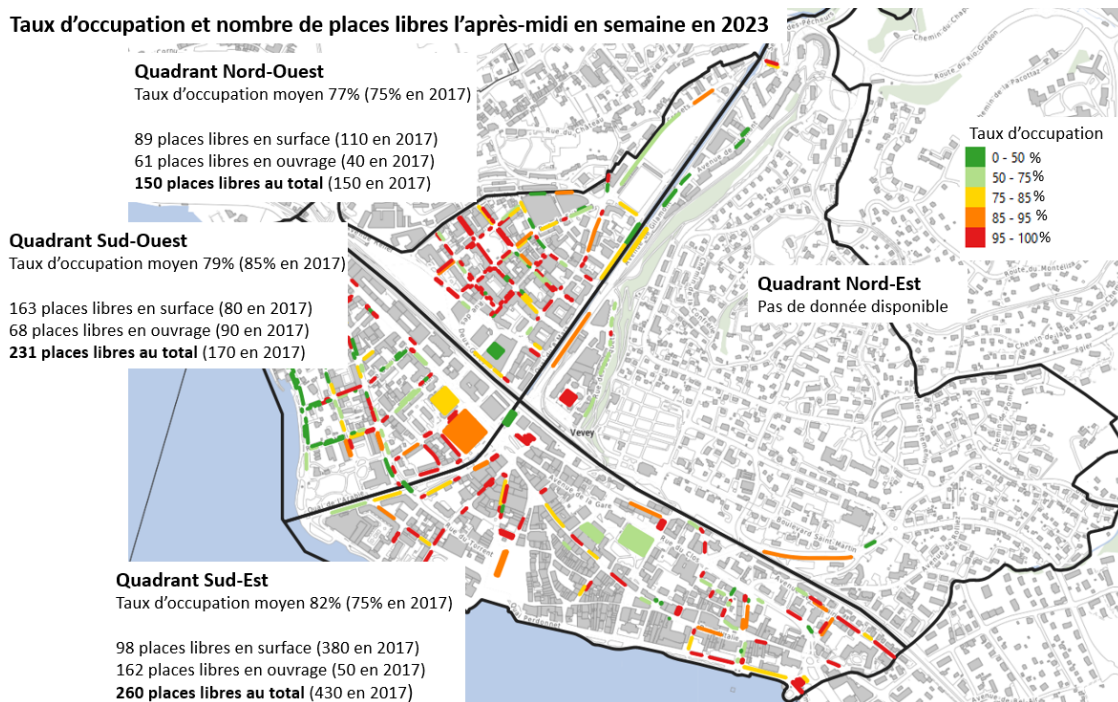
Recensement de l'occupation du stationnement en surface et en ouvrage

Les deux figures ci-après donnent le nombre de places disponibles par secteur pour l'après-midi et la nuit. Ces chiffres sont tirés de relevés effectués en septembre 2023. Les chiffres obtenus lors des recensements effectués en 2017 lors de l'élaboration du PDStat sont également donnés à titre de comparaison.

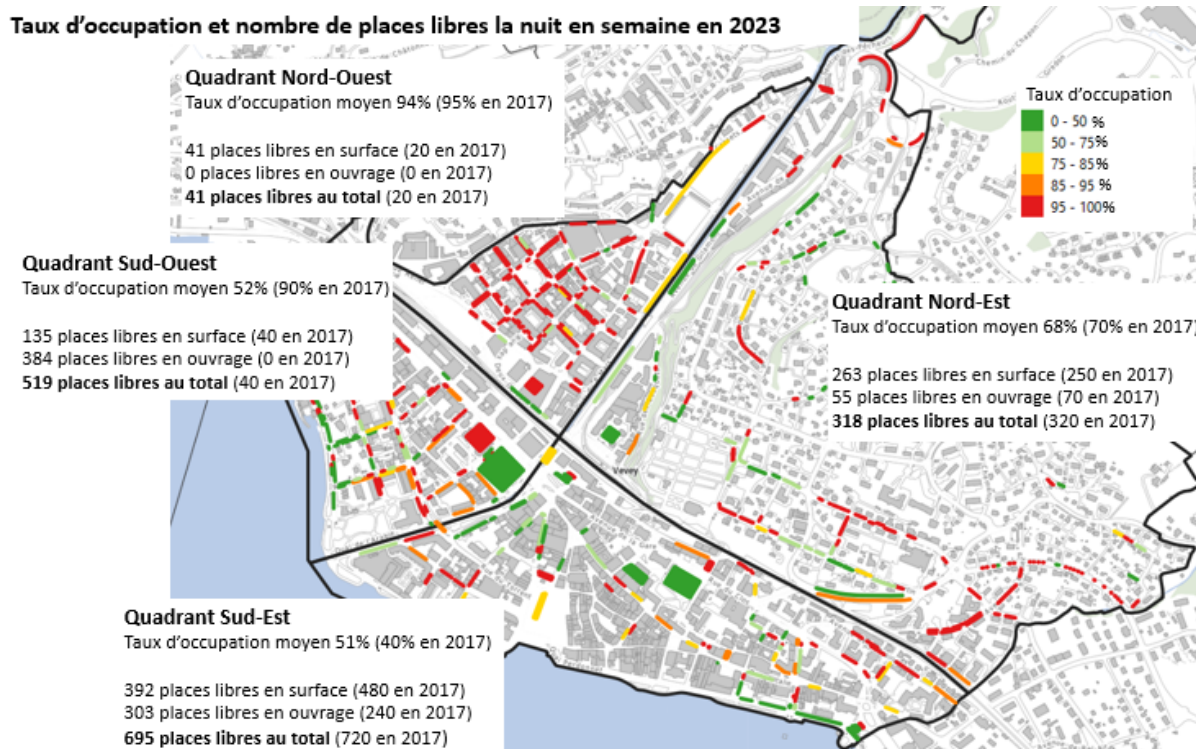
La comparaison 2017 et 2023 permet de faire les constatations suivantes :

- Quadrant Nord-Ouest (Plan-Dessus) : le fort taux d'occupation nocturne des places de stationnement constaté en 2017 est toujours d'actualité en septembre 2023.
- Quadrant Sud-Ouest (Plan-Dessous) : Le nombre de places libres en surface a fortement augmenté de jour comme de nuit, cela est certainement dû à la tarification du stationnement en surface mise en place en 2022. L'offre en stationnement nocturne s'est également bien améliorée grâce à la modification des horaires du parking Centre-Manor qui est ouvert la nuit et les dimanches depuis 2018.
- Quadrant Sud-Est (Vieille-Ville/Place du Marché) : Le nombre de places libres l'après-midi a fortement baissé, toutefois il reste une réserve suffisante de places libres. La baisse du nombre de places libres en surface s'explique par le projet transitoire de la Place du Marché qui a diminué de 160 le nombre de places de stationnement, ainsi que la piétonisation du Quai Perdonnet.

- Quadrant Nord-est : pas d'évolution significative. A noter qu'aucun recensement n'a été effectué l'après-midi en 2023 pour ce secteur car celui-ci comprend des quartiers résidentiels pour lesquels les périodes pouvant être problématiques sont la nuit et les weekends.



Taux d'occupation du stationnement l'après-midi selon recensement effectué le mardi 12 septembre 2023 entre 14h00 et 16h00 et comparaison avec les chiffres de 2017 du Plan directeur du stationnement



Taux d'occupation du stationnement la nuit selon recensement effectué les jeudis 31 août et 28 septembre 2023 entre 22h00 et minuit et comparaison avec les chiffres de 2017 du Plan directeur du stationnement

Occupation moyenne du stationnement en ouvrage et place du marché

La disponibilité moyenne de places de stationnement pour les parkings principaux (Vieille-Ville, Simplon-Centre, Gare Centre, Centre Deux-Gares, Centre-Manor, Midi-Coindet et la Place du marché) a été déterminée et recensée pour l'année 2022 sur <https://www.parkings-riviera.ch/Parking>.

En moyenne annuelle, il ressort qu'environ 415 places sont disponibles à l'heure la plus chargée en semaine (les jeudis vers 14h) dans les parkings souterrains et sur la Place du Marché ainsi que 315 places disponibles les samedis (vers midi). Au moment le plus contraint, soit les samedis du mois d'août vers midi, environ 200 places étaient libres dans les parkings souterrains et sur la Place du Marché.

Une offre globalement satisfaisante

Ces chiffres confirment qu'il y a actuellement une offre suffisante de places de stationnement pour les voitures à Vevey, notamment au centre-ville grâce aux cinq parkings souterrains principaux (Centre-Manor, Midi-Coindet, Simplon-Centre, Vieille-Ville et Centre des Deux-Gares).

Le seul secteur présentant des problèmes de disponibilité de places de stationnement est le quartier de Plan-Dessus. En effet, les places de stationnement libres sont rares et dispersées et, de ce fait, les automobilistes doivent tourner dans le quartier pour trouver une place.

Il est nécessaire de préciser que 61 places étaient indisponibles dans le quartier de Plan-Dessus lors des travaux pendant le recensement. A noter également que le parking du Centre des Deux-Gares a de la réserve de capacité, toutefois celui-ci est fermé la nuit.

Une enquête sur l'utilisation du stationnement, réalisée en 2022 dans le quartier de Plan-Dessus par un bureau spécialisé en sociologie des mobilités, a montré l'insatisfaction des usagères et usagers de ce quartier. Les automobilistes ont de la difficulté à trouver des places de stationnement malgré le fait que la surface dévolue à celui-ci est importante dans ce quartier. Ceci a un impact négatif sur la qualité des espaces publics.

L'étude montrait également que des usagères et usagers, notamment des pendulaires, stationnaient à la journée en tournant le disque. Des mesures pour résoudre cette problématique sont envisagées avec, entre autres, l'ouverture au public du parking Cour-aux-Marchandises, prévue en décembre 2023.

Sur ces premiers éléments chiffrés, on peut d'ores et déjà constater que l'offre en stationnement est suffisante alors que le taux de motorisation diminue et que des alternatives à la voiture individuelle existent. Dans les réponses données ci-dessous à l'interpellateur, on constatera également une diminution très relative de l'offre en stationnement ces dernières années.

Réponses aux questions de M. Bertschy

1. Combien de places de parcs ont été créées depuis 2010 et à quels endroits ?

Un résumé de l'évolution du nombre de places de stationnement pour les voitures, Mobility, cars, livraison et deux-roues est donné dans les tableaux ci-après. Ceux-ci prennent en compte les places de stationnement supprimées et créées entre 2015 et 2023. Les chiffres pour la période 2010 à 2015 ne sont pas transmis car les données sont lacunaires.

Les modifications prévues d'être réalisées d'ici la fin de l'année 2023 sont prises en considération. Il y a notamment le parking Cour-aux-Marchandises qui devrait ouvrir au public le 1er décembre prochain et d'ainsi augmenter de 109 places de stationnement ouvertes au public dans le secteur de Plan-Dessus.

Les modifications suivantes ont déjà fait l'objet d'une publication FAO mais ne se feront pas avant 2024 et ne sont donc pas prises en compte :

- Avenue de Savoie, création de 5 places de stationnement pour les voitures
- Boulevard d'Arcangier, suppression de 10 places de stationnement pour les voitures
- Avenue Paul-Cérésole, suppression de 5 places de stationnement pour les voitures et création de 5 places pour les deux-roues

Situation du stationnement de 2015 - 2023

| Secteur | Voitures | | Mobility | | Cars | | Livraison | |
|---|----------|-------------|----------|-------------|----------|-------------|-----------|-------------|
| | Création | Suppression | Création | Suppression | Création | Suppression | Création | Suppression |
| Sud Ouest / Plan-Dessous | 40 | -12 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Gare / Saint-Antoine | 106 | -29 | 3 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Sud-Est / Place du Marché-vieille ville | 6 | -244 | 1 | 0 | 2 | 0 | 1 | 0 |
| Nord Ouest / Plan-Dessus | 162 | -45 | 1 | 0 | 0 | -1 | 3 | 0 |
| Nord Est / Charmontey | 0 | -23 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Totaux 5 secteurs | 314 | -353 | 6 | 0 | 2 | -1 | 5 | 0 |
| Bilan 5 secteurs | | -39 | | +6 | | +1 | | +5 |

Bilan du stationnement entre 2015 et 2023 : nombre de places de stationnement pour les voitures, Cars et livraison la journée du lundi au samedi hors période de marché

Situation du stationnement de 2015 - 2023

| Secteur | Motos ou vélos (sans arceaux) | | Vélos (avec arceaux) | |
|---|-------------------------------|-------------|----------------------|-------------|
| | Création | Suppression | Création | Suppression |
| Sud Ouest / Plan-Dessous | 46 | -11 | 61 | 0 |
| Gare / Saint-Antoine | 140 | 0 | 328 | 0 |
| Sud-Est / Place du Marché-vieille ville | 66 | -2 | 179 | 0 |
| Nord Ouest / Plan-Dessus | 108 | -11 | 36 | 0 |
| Nord Est / Charmontey | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Totaux 5 secteurs | 360 | -24 | 604 | 0 |
| Bilan 5 secteurs | | + 336 | | + 604 |

Bilan du stationnement entre 2015 et 2023 : nombre de places de stationnement pour les motos et les vélos

L'évolution du nombre de places de stationnement existantes pour les voitures en journée du lundi au samedi montre une légère baisse du nombre de places sur le territoire communal (-39 places en 8 ans, soit environ 1%). A noter que les jours de marché (mardi et samedi matin), le bilan de places de stationnement pour les voitures est de +101 places supplémentaires en 2023 par rapport à 2015. En effet, les places supprimées sur la Place du Marché en 2019 n'étaient déjà pas accessibles les jours de marché. Pour les dimanches et la nuit, le bilan est de +336 places supplémentaires en 2023 par rapport à 2015, ceci est dû aux horaires du parking souterrain Centre-Manor qui ont été étendus à la nuit et aux dimanches depuis 2018.

Cet état des lieux montre que le nombre de places de stationnement disponible pour les voitures a peu évolué ces dernières années. A contrario, l'offre pour les vélos et les deux-roues motorisés a fortement augmenté (+940 places). Ce qui est cohérent avec les constats exposés plus haut (augmentation du nombre de deux-roues motorisés immatriculés sur la commune, réduction du taux de possession de voiture par les ménages et report modal constaté).

Au-delà du nombre de places de stationnement, deux modifications peuvent être soulevées sur l'offre en stationnement.

Premièrement, la répartition spatiale des places a été modifiée avec une diminution du stationnement dans le secteur Vieille-Ville/Place du Marché qui est compensée par une augmentation du stationnement dans le parking souterrain Centre-Manor (+64 places en 2018), la création de nouvelles places de stationnement dans le quartier de Plan-Dessous (+40 places) ainsi que l'ouverture du parking Cour-aux-Marchandises (+109 places).

Deuxièmement, la tarification des secteurs de Plan-Dessous et de la Prairie font qu'il n'est plus possible de trouver des places gratuites à proximité du centre-ville.

2. Combien de places de parcs ont été supprimées depuis 2010 et à quels endroits ?

La réponse à cette question est donnée dans la réponse à la question 1.

3. Combien y a-t-il de macarons vendus et de places de parcs par zone ?

Le tableau ci-après donne le nombre de macarons vendus, le quota maximal de macarons pouvant être vendus ainsi que le nombre de places de parc par zone macaron habitant. A noter que pour les zones A et C ainsi que les zones D et E, il y a quelques places de stationnement qui sont partagées entre les deux zones. Depuis les modifications des zones macarons effectuées en 2022, il n'y a plus aucune liste d'attente pour l'obtention d'un macaron habitant pour toutes les zones.

Il y a également 120 macarons pendulaires distribués, ceux-ci peuvent stationner dans certaines rues des zones macarons habitant A, C, D et E. Les besoins entre les habitants et les pendulaires sont complémentaires car les pendulaires sont présents la journée en semaine alors que les habitants stationnement principalement le soir, la nuit ainsi que les weekends.

Les relevés du taux d'occupation du stationnement de jour et de nuit montrent qu'il y a toujours des places disponibles dans les secteurs macarons. Toutefois, le secteur Plan-Dessus fait l'objet d'une forte pression sur le stationnement avec peu de places disponibles en journée comme de nuit. Cette problématique va être améliorée dès décembre 2023 avec l'ouverture au public et aux macarons habitants du parking Cour-aux-Marchandises.

| | Zone A Plan-Dessus | Zone B Plan- Dessous | Zone C Stand | Zone D St-Martin | Zone E Charmontey |
|--|-------------------------------|-------------------------------------|-------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Nombre de macarons vendus | 277 | 333 | 59 | 340 | 118 |
| Quota maximal de macarons | 375 | 350 | 75 | 400 | 150 |
| Nombre de places de parc sur voirie | 585 | 463 | 195 | 544 | 332 |

Nombre de macarons habitants distribués et nombre de places de parc disponible dans chaque zone macaron. Etat au 25.07.2023

4. Quel est le nombre actuel de places de parcs en surface dans notre commune ?

Le nombre total de places de stationnement public pour les voitures à Vevey est d'environ 4'300 places en octobre 2023 (1'313 places en souterrain et 2'980 places en surface). Il existe, en plus, 15 places pour les cars, 50 places de livraison et 52 places pour les PMR.

Le nombre total de places pour les deux-roues est d'environ 2'170 places en octobre 2023.

Conclusion

Au vu de ces éléments, la Municipalité considère que l'évolution de l'offre en stationnement pour les voitures est cohérente avec les objectifs concept directeur et projet de Plan directeur communal, du Plan Climat ainsi que le report modal constaté, notamment la baisse de l'utilisation de la voiture. Ces dernières années, les suppressions de places de stationnement pour voitures ont été faites afin d'augmenter l'offre en stationnement pour les vélos et les deux-roues motorisés, d'améliorer la sécurité des piétons ou des vélos, de piétonniser des rues, d'améliorer les espaces publics ainsi que de permettre la création ou l'extension de terrasses.

Il y a en permanence des places de stationnement libres dans tous les secteurs (en surface comme en ouvrage). Pour le secteur de Plan-Dessus, il est parfois difficile de trouver une place libre mais cela devrait être amélioré dès décembre 2023 avec l'ouverture au public du parking Cour-aux-Marchandises puis par l'ouverture de parkings publics prévus dans les projets de plan d'affectation Fribourg et Reller.

L'offre de stationnement pour les deux-roues motorisés et les vélos est en forte augmentation. Cela est cohérent avec l'augmentation constatée du nombre de deux-roues motorisées et de vélos. Toutefois, malgré les places ajoutées ces dernières années, il est difficile de suivre l'engouement lié aux deux-roues et répondre à la demande croissante.

Finalement, les places de stationnement pour voitures supprimées ne sont pas systématiquement compensées. La Municipalité souhaite en effet garantir une offre de stationnement basée sur l'analyse de l'évolution du taux d'occupation plutôt que sur le nombre de places de stationnement existantes total.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 6 novembre 2023

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire



Yvan Luccarini Grégoire Halter

Membre de la Municipalité délégué : M. Antoine Dormond

Annexe : Interpellation

Situation des places de parcs en surface !

Durant ces 2 derniers mois la Municipalité a effectué de nombreuses mises à l'enquête pour la suppression de places ou modification de la circulation. Sans être exhaustif, on peut relever ; Quai de la Veveyse suppression de 9 places pour voitures, Av de la Gare interdiction de circuler aux voitures et motos, passage de la Chocolaterie suppression de 7 places pour les deux roues, Av Paul Cérésolle, suppression de 5 places pour voitures...

Au nom du PLR.Vevey, je souhaite que la Municipalité nous renseigne en toute transparence sur ce sujet en prenant l'exemple de la communication très complète (02/2010) du 21 janvier 2010, concernant la situation des places de parc au centre (qui a bien grandi depuis) de notre ville. Elle faisait suite à une demande de Pierre Clément.

Dès lors, je me permets, au nom du groupe PLR.Vevey de poser les questions suivantes à notre municipalité tout en précisant que cela concerne aussi bien les deux roues que les voitures et cars :

1. Combien de places de parcs ont été créés depuis 2010 et à quel endroit ?
2. Combien de places de parcs ont été supprimées depuis 2010 et à quel endroit ?
3. Combien y a-t-il de macarons vendus et de places de parcs par zone ?
4. Quel est le nombre actuel de places de parcs en surface dans notre commune ?

Au nom du groupe PLR.Vevey
Patrick Bertschy
